

Les pratiques collectives

Il est possible de s'inscrire à une pratique collective seule, sous réserve d'avoir le niveau requis.

• Ateliers jazz

Cours d'1h à 1h30 par petits groupes. Ils permettent d'appréhender par la pratique les éléments de langage propres au jazz et bien sûr l'improvisation.

• Ateliers adaptés

Grâce à des outils adaptés, ils permettent aux personnes en situation de handicap l'accès à une pratique musicale. Cours collectifs.

• Chorale d'enfants

Fortement conseillée aux élèves inscrits en 1^{ère} année de formation musicale, elle est ouverte à tous les enfants entre 7 et 10 ans.

• Ensemble à cordes

Violons, altos, violoncelles et contrebasses.

• Orchestre de 1^{er} cycle

Obligatoire pour les élèves en 1^{er} cycle instrumental à partir de la 2^e ou 3^e année.

• Orchestre d'harmonie de Coutances

Obligatoire pour les vents et percussions à partir du 2nd cycle.



JE M'INSCRIS, JE M'ENGAGE

En s'inscrivant à l'école de musique, chaque élève s'engage à être assidu à l'ensemble des cours ainsi qu'à fournir un travail personnel régulier.

Ce travail personnel quotidien, quels que soient le niveau et le projet de l'élève, est essentiel pour progresser et prendre du plaisir dans sa pratique musicale. Il est donc nécessaire d'avoir un instrument à la maison.

• LOCATION D'INSTRUMENTS

L'école de musique propose pour les premières années d'apprentissage la location de l'ensemble des instruments enseignés à l'exception du piano, de la batterie et des percussions. Ces derniers doivent être achetés ou loués chez un professionnel après avoir pris conseil auprès de son professeur. Pour les percussions, les élèves peuvent venir répéter dans leur salle de cours avec les instruments de l'école.

Création graphique : www.melissa-langlois.com · Photographies ©Thierry Houyel · Impression Philippe Marie



École de musique
Les Unelles - 11 rue Saint-Maur
50200 Coutances
02 33 07 46 01
ecoledemusique@communaute-coutances.fr
www.coutancesmeretbocage.fr

L'école de musique de Coutances mer et bocage est soutenue par le conseil départemental de la Manche.


COUTANCES
MER ET BOCAGE



NOUVEAUTÉS 2018/2019

- **Éveil musical pour les 5-6 ans**
(grande section de maternelle et CP)
- **Formation musicale adultes**
(cycle 1 en 3 ans)



Ensemble à cordes

Vous avez le goût de la musique et l'envie d'apprendre, débutant, enfant (à partir de 5 ans), adolescent, adulte, ou vous souhaitez vous perfectionner, l'école de musique de Coutances mer et bocage est là pour répondre à vos attentes !



Formation musicale

Les activités

18 disciplines encadrées par 14 enseignants sont proposées : 11 instruments, formation musicale, éveil, chant choral, orchestres, atelier adapté handicap, jazz.

Tout au long de l'année, les élèves abordent des styles de musique variés et se produisent à l'occasion d'auditions et de concerts dans des lieux et pour des publics les plus divers. Ils ont aussi la possibilité de participer à des projets en lien avec des partenaires locaux : théâtre de Coutances, festival Jazz sous les pommiers, médiathèque, centre d'animation...



Les enseignements

· L'éveil musical

Destiné aux enfants de 5 et 6 ans (grande section et CP). Il permet aux petits de développer leur sensibilité musicale par le biais du jeu, d'activités corporelles, de la voix et de la manipulation d'instruments sonores.

· La formation musicale

À partir du CE1. Elle a pour objectifs l'éducation de l'oreille musicale à travers le chant et l'écoute, le développement du sens du rythme, l'apprentissage de la lecture d'une partition, l'étude des textes musicaux pour mieux comprendre leur structure.

La formation musicale est organisée en deux cycles de quatre ans chacun.

Elle est obligatoire parallèlement à tout apprentissage instrumental.

· Les cours d'instruments

Les places sont attribuées en priorité aux élèves ayant déjà suivi une année de formation musicale. Il est toutefois possible de s'inscrire en instrument en même temps que la 1^{ère} année de formation musicale. Les demandes sont étudiées au cas par cas en fonction de la maturité physique de l'enfant (taille, dentition...) et des places disponibles. Les cours d'instruments ont lieu à Coutances, à l'exception de la batterie qui se tient à Saint-Sauveur Lendelin.

Les instruments

Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, percussions, batterie et piano.

